

Éléments relatifs à la feuille de route Open data du CRAIG

Enjeux : l'ouverture des données publiques est devenue un enjeu majeur pour les acteurs publics compte tenu :

- de l'impact direct sur la relation avec les citoyens et les usagers, fondée sur une plus grande transparence et une interactivité optimisée ;
- du potentiel de visibilité et d'attractivité renforcée du territoire à partir des informations diffusées ;
- du vecteur d'innovation et de création de valeur en rendant possible le développement de services personnalisés et d'applications innovantes fondés sur la réutilisation des données.

En accompagnant les acteurs publics dans la libération des données servicielles (offres touristiques, culturelles, de transport, de formation, de soins, accès pour les personnes à mobilité réduite, ...) et environnementales (données géographiques, données topographiques, qualité de l'air, ...), on amplifie la visibilité et l'attractivité des territoires ; potentiel renforcé par la création directe d'applications en réalité augmentée et par la possibilité offerte à chacun de compléter, d'enrichir et/ou de corriger les données (crowdsourcing).

Par ailleurs, en rendant ces données multiples accessibles à tous et notamment aux entreprises, on favorise le développement de nouveaux services numériques fondés sur la compilation, l'analyse, l'enrichissement et le croisement des données entre elles, ce qui constitue ce qu'on appelle communément le big data et dont les illustrations les plus parlantes sont les applications mobiles géolocalisées en temps réel ; les données devenant de fait la nouvelle matière première des entreprises et un catalyseur de développement économique et de modernisation des territoires .

Contexte : ces enjeux autour des données sont très fortement ressortis des ateliers du SRADDT, visant à préparer l'Auvergne en 2030, et de la stratégie de spécialisation intelligente (S3), visant à faire émerger les pôles d'excellence économique de demain.

Aussi, dans le cadre de la nouvelle politique contractuelle territoriale (Contrats Auvergne+ 3^e génération), conduite en partenariat avec les Départements, la Région souhaite-elle favoriser le développement d'une démarche open data auprès du plus grand nombre et pourrait en faire un des critères préalables à la contractualisation.

Les territoires ayant toutefois manifesté une réelle difficulté à se projeter dans une stratégie territoriale qui intégrerait une dimension numérique, il a été décidé de les accompagner en créant des laboratoires d'usages numériques (living labs). 4 Pays (Pays de Montluçon et du Cher, Pays des Combrailles, Pays de Saint-Flour Haute-Auvergne et Pays Jeune Loire et ses Rivières) se sont portés volontaires pour les expérimenter. Ces laboratoires d'usages numériques permettront d'identifier en concertation avec les collectivités, les entreprises, les chercheurs et la société civile les projets à forte composante numérique pertinents pour les territoires. De ce travail découlera la feuille de route numérique du Pays ainsi qu'un plan d'actions qui alimentera le contenu de la contractualisation territoriale. Des formations relatives au numérique seront également organisées par l'ARDTA à destination des élus et des agents des territoires.

Missions du CRAIG : compte tenu des compétences et du rôle avérés du CRAIG en matière de recensement et d'aide à la structuration et à la description de toutes les données géographiques disponibles en Auvergne en lien avec la démarche Inspire, il apparaît pertinent de décliner et d'élargir cette mission d'animation et d'accompagnement auprès des collectivités à toutes les données, quelle que soit leur thématique.

Dès lors la feuille de route Open data du CRAIG pourrait s'articuler autour de 2 volets :

- **1 volet d'animation territoriale destiné à développer la culture de l'open data auprès de toutes les collectivités infrarégionales** en favorisant la connaissance du concept, du cadre réglementaire, des enjeux territoriaux, et des usages.
Ce volet pourrait se décliner sous le **format d'une session d'information et de sensibilisation par Pays, soit 15 réunions sur site** à l'attention des élus et techniciens de tous les EPCI, des communes, des syndicats intercommunaux, des Parc Naturels Régionaux, lorsqu'un des territoires se situe dans le périmètre du PNR, voire des autres acteurs territoriaux (entreprises, associations, ..).
Ce volet s'inscrirait dans la logique de la contractualisation territoriale au sein de laquelle les départements sont partenaires, ce qui induit :
 - **une information en amont des Départements sur la démarche Open data** déclinée sur les territoires, et un élargissement à leur propre participation à cette démarche mutualisée (quels jeux de données ? quel process ? quel planning ?) ; information dont le format reste à affiner en lien avec les échéances de la démarche Auvergne 2030 et de la mise en place des laboratoires territoriaux (une réunion spécifique par Département ? une réunion conjointe aux 4 Départements ? ...)
 - une invitation systématique des représentants des Départements concernés sur les 15 réunions d'information et de sensibilisation organisées sur les 15 Pays ;
- **1 volet d'accompagnement à la diffusion de jeux de données** articulé autour d'un appui méthodologique et technique à la rédaction des métadonnées, ainsi qu'à la structuration et la mise en ligne des jeux de données :
 - **par le biais d'ateliers pratiques**, sous le format des « petits déjeuners Inspire » organisés par le CRAIG, et systématiquement mis en place dans le prolongement des réunions de sensibilisation ; ces ateliers sont prévus en phase d'amorçage et leur reconduction dans le temps ne serait envisagé que si un besoin majeur se faisait ressentir ;
 - **par le biais d'une assistance à distance au fil de l'eau** (mail et téléphone)

Planning :

- A partir de mi-juin 2014 présentation par la Région des nouvelles conditions de contractualisation territoriale et choix d'un Pays test pour mettre en place le 1^{er} living lab ;
- **D'ici fin 2014 : sur le Pays « test » retenu, démarche en 2 temps**
 - **1^{er} temps** : la réunion d'information et de sensibilisation en amont du laboratoire ; il est à noter que la thématique Open data sera de nouveau abordé lors du living lab ;
 - **2^e temps** : un atelier pratique d'aide à la mise en production ; il pourrait être envisagé de proposer aux collectivités de venir avec leur budget pour tester la rédaction des métadonnées et la structuration des jeux de données (toutes les collectivités auront ces données ; c'est un marqueur fort de transparence démocratique dans le cadre de la démarche Open data) ;
- **De début 2015 à début 2016 : élargissement progressif aux 14 autres Pays** suivant le calendrier de la contractualisation et des livings labs (a priori 1 pays/mois) et selon le format systématique réunion d'information + atelier pratique ;

Méthodologie

- **Les extractions des jeux de données sont du ressort exclusif des collectivités** ; l'appui du CRAIG ne portant que sur l'aide à la rédaction des métadonnées et à la structuration des jeux de données pour garantir une homogénéité et une interopérabilité à l'échelle régionale et nationale ;
- Le prérequis à la contractualisation territoriale devrait porter sur la libération de données publiques sur **un portail open data d'envergure régionale a minima** (soit opendata.auvergne.fr, soit data.gouv.fr).
En aucun cas des financements ne pourront être mobilisés pour le développement de nouveaux portails ; il s'agira donc de mettre prioritairement en avant le portail Open data de la Région, désormais ouvert aux fournisseurs externes, et ce dans une logique de mutualisation et d'animation de l'écosystème régional ; sachant d'autre part qu'un travail est en cours côté Région en vue d'indexer automatiquement les données du portail opendata.auvergne.fr sur le portail de l'Etat data.gouv.fr.
Le portail du CRAIG pourra toujours être retenu pour les données géographiques (sachant que l'indexation est automatique avec opendata.auvergne.fr).
- **Une coordination dans le choix des thématiques prioritaires pourra être assurée par le CRAIG** dans le cadre du COPART Open Data Auvergne piloté par la Région et auxquels seront associées les collectivités au fil de leur inclusion dans la démarche.